



Faa'a le 27 MARS 2018

Lettre ouverte aux différents groupes politiques,
candidats aux élections territoriales 2018,

TAPURA HUIRAATIRA
TAHOERAA HUIRAATIRA
TAVINI HUIRAATIRA
E REO MANAHUNE
TE ORA API O PORINETIA
A TI'A MAI
L'UNION POLYNESIENNE REPUBLICAINE

Objet : Demande de prise de position de chaque groupe politique sur les revendications de l'Association 193

Réf. : Vos professions de foi respectives

P. J. : - Discours du Président Edouard FRITCH, à Rikitea le 21/02/18

- Communiqué de presse de l'Association 193 aux propositions de loi du Député BROTHERSON

Madame et Messieurs les Présidents des groupes politiques candidats aux élections Territoriales 2018,

C'est avec grand intérêt que l'Association 193 suit la campagne des élections territoriales de l'ensemble des groupes politiques, afin de relever les engagements de chacun sur le sujet qui a bouleversé l'Histoire de ce Fenua et ses populations : **les essais nucléaires et leurs conséquences économiques, sociologiques, environnementales et surtout, sanitaires !**

Tous les archipels, tous les îles et atolls de Polynésie, toutes les populations polynésiennes, ont subi des retombées radios-actives !

Les habitants de l'archipel des Gambier ont reçu de manière cumulative entre 1966 et 1974, la dose de 17 millisieverts, soit 17 fois supérieure à celle supportable par l'être humain (cf CIVEN) !

Vous n'êtes pas sans connaître la situation sanitaire dramatique de ce Pays :

- plus de 600 nouveaux cas de cancers par an et 300 décès annuel ;
- prêt de 10 000 cas de personnes recensées comme ayant développé une des 21 maladies radio induites, sur la période de 1992 à 2017 ;
- les cas des enfants développant une des 21 maladies radio-induites, non pris en compte à ce jour par la loi d'indemnisation !

Aussi, l'Association 193 demande à ce que chacun d'entre vous, **ose prendre position publiquement** durant sa campagne des territoriales, sur les points suivants :

1) L'organisation d'un Référendum local par application de l'article 159 de la Loi organique n°2004-192 du 27/02/2004

Aujourd'hui, et après 2 ans de mise en circulation, la Pétition de l'Association 193 sur l'organisation d'un Référendum local, recense plus de 54000 signatures, soit un quart de l'électorat local !

Pétition sur laquelle, les personnes n'ont pas hésité à mentionner leur identité et coordonnées, alors même que le Fait nucléaire fut un sujet politiquement sensible durant un demi-siècle, et que contrairement à ce que certains avancent, l'Association reste convaincue que ce référendum sera un levier pour faire avancer ce dossier et faire supporter par l'Etat, la totalité de sa responsabilité.

2) Indemnisation et Réforme profonde de la Loi Morin

Quand bien même la notion du risque négligeable a été supprimée de la Loi Morin, celle-ci nécessite d'autres profondes réformes telles que :

- l'extension de la liste des maladies radio-induites à l'identique de celle de l'Amérique
- le retrait de la date butoir d'éligibilité au dispositif d'indemnisation, fixée au 31 décembre 1998.

En effet, que d'injustices de relever que plusieurs personnes ne peuvent prétendre à une indemnisation et notamment les enfants souffrant d'une des maladies radio-induites !

3) Prise en charge totale par l'Etat, de tous les préjudices liés à la maladie ou à la mort d'une victime

En sus de la réforme de la Loi Morin, l'Association revendique que la prise en charge de la totalité des préjudices liés à la maladie ou à la mort, doit être supportée par l'Etat !

Trouvez-vous normal que ce soit notre Caisse de prévoyance sociale (CPS) et donc ses ressortissants, qui ait à supporter les divers frais alors même que l'Etat, suite aux essais nucléaires, enregistre des recettes considérables provenant de l'énergie nucléaire civile ?

4) Réalisation d'études sur les maladies dites transgénérationnelles

Avant même le premier essai nucléaire français, des spécialistes avaient alerté l'Etat des conséquences dramatiques de la radioactivité dont, les mutations génétiques et ce, sur plusieurs générations.

L'Association 193 revendique la réalisation d'études sur les maladies dites transgénérationnelles par des entités indépendantes, pour que nos populations comprennent les situations qu'elles subissent et traverseront.

Dernièrement, les deux présidents des principaux partis autonomistes, Gaston FLOSSE (sur TNTV) et Edouard FRITCH (à Rikitea) ont, tous deux, avoué qu'ils « *ont menti au nom de la France* ». Il faut aller plus loin. Ce n'est pas suffisant d'avouer ce mensonge d'état. Il faut des actes, une demande de pardon, et des actes concrets qui obligent l'Etat à assumer vraiment toutes les responsabilités qui lui incombent.

Le courage du politique demeure dans sa capacité à faire la part des choses pour que son Peuple grandisse et n'ait plus peur de lire son Histoire. Quelle perte de temps de vous accuser mutuellement à travers des tentatives d'intimidation qui n'ont d'intérêt que celui de justifier les propos de tant de personnes, « *ua taere roa* » ? Le courage du politique vient de ses entrailles qu'il a à être un *Metua* pour son Peuple, quelle que soit la destinée de sa famille. Et si c'était possible de vous unir au nom de ce Peuple qui vous a confié sa vie ?

Une Vérité et une Justice au nom de tous ceux qui ne sont plus de ce monde, au nom de tous ceux qui souffrent dans leur corps et dans leur esprit, au nom de tous ceux qui sont nés dans ce Pays comme de tous ceux qui l'aiment, au nom de tous ceux qui naîtront dans ce Pays, et dont l'Histoire ne doit jamais être considérée comme une fatalité.

Certains d'entre vous seront aux commandes du Fenua d'ici quelques jours. La politique a ouvert les portes aux essais nucléaires et l'Etat français en a profité pour s'installer. Aussi, aujourd'hui, c'est la politique qui doit demander à l'Etat, justice, réparation et versement des dommages et intérêts.

L'Association 193 souligne qu'elle veillera à ce que les populations polynésiennes, oubliées du nucléaire, obtiennent réponse à leur appel lancé par la pétition, et formule le souhait, que tous polynésiens que vous êtes et que nous sommes, nous arrivions à nous unir autour de cette problématique qui n'a que trop duré.

Te aroha ia rahi.

Le Président de l'Association



Jerry GOODING



Discours du président Edouard FRITCH du Mercredi 21 février 2018 à Ma'areva sur le volet nucléaire lors de leur tournée politique

« Chers amis, nous espérons tous que les relations amicales que nous entretenons avec la France iront de mieux en mieux dans l'avenir. Néanmoins des petits bobos persistent et sont devenus depuis peu des furoncles. Ce sont ces fameux essais nucléaires.

C'est un sujet qui m'attriste beaucoup vu que j'ai été le premier à venir vous dire haut et fort : « Il n'y a pas de problème ! »

Et le vieux vous avait également confirmés cela en disant : « c'est bon, il n'y a aucun souci ! »

Il est donc vrai que je vous ai mentis depuis toutes ces années. Et je n'ai pas honte de le reconnaître aujourd'hui car c'est exactement ce qui s'est produit.

Maintenant, il faut absolument que nous trouvions une solution. Et nous avons longuement discuté de ce sujet avec le président de la République du fait que ce problème touche toutes nos populations et toutes nos îles, cela est une réalité qu'il ne faut plus écarter.

(...)

Il nous faut trouver des solutions pour les anciens travailleurs de Moruroa, mais nous avons également des inquiétudes sur la santé de nos enfants, et nous allons demander à ce que des études soient faites pour savoir à quel point nous sommes contaminés.

Il faut que tout ce qui est nécessaire à ces recherches et ces études soit mis en place, mais ce qui me chagrine davantage, c'est que les associations qui luttent dans ce sens pensent que je ne suis pas de leur côté.

Je vous rassure donc ce soir, je ferai tout mon possible pour que ce problème aboutisse. Par tous les moyens devant vous je m'engage à le faire. »

(...)



COMMUNIQUE DE PRESSE sur l'annonce du Député Moetai BROTHERSON

Pour faire suite à l'annonce du Député Moetai BROTHERSON en date du 19 mars 2018, relative au dépôt de deux propositions de loi visant à mettre l'Etat face à ses responsabilités quant aux conséquences de ses essais nucléaires, **l'Association 193 confirme y apporter son plein soutien et sa vive contribution**, cette démarche étant en adéquation avec ses revendications manifestées auprès de l'ensemble des groupes politiques siégeant à l'Assemblée de la Polynésie française, du Président et son Gouvernement, des Parlementaires, et des membres du Gouvernement central en visite au Fenua.

Ces deux propositions de loi ayant pour objectif « **la prise en charge totale par l'Etat, de tous les préjudices liés à la maladie ou à la mort d'une victime** », sont un pas de plus dans ce combat pour une reconnaissance et réparation dues par l'Etat français aux populations polynésiennes et générations futures.

En effet, la Loi Morin nécessite de profondes réformes, telles que la prise en compte des conséquences collatérales aux victimes reconnues.

Par ailleurs, et alors même que notre Caisse de prévoyance sociale voit sa « Branche maladie » déficitaire, qu'elle a financé plus de 54 milliards de francs CFP entre 1992 et 2015 pour des soins de personnes atteintes d'une des 21 maladies radio-induites, il incombe à l'Etat de supporter l'ensemble des frais de soins et d'accompagnement des victimes et de leurs proches, et nous disons que cette prise en charge doit se faire dès la déclaration de la maladie !

Pourquoi est-ce aux contribuables polynésiens de supporter ces dépenses ?

Trop longtemps que ces injustices durent !

Aussi, l'Association 193 assure la poursuite de son engagement pour la finalisation de ces propositions de loi.